



CCAS

QUAND LES PROPOSITIONS DES UNS FONT LES ORIENTATIONS DES AUTRES !

Lors de la dernière Commission Action Sanitaire Sociale et Santé de la CCAS en date du 20 octobre dernier, nous avons constaté à l'ordre du jour un point (pour lequel nous n'avions aucun document) concernant les orientations 2021 de la CGT !

Quelle ne fut pas notre stupéfaction de voir sur le document remis en séance, la proposition que nous avons faite au Comité de Coordination du 4 novembre 2019 !

Stupéfaction, car FO avait proposé par délibération une disposition qui permettrait à chaque ouvrant droit d'obtenir, une fois par an et dans le cadre du départ en vacances, **une aide au transport**.

Nous souhaitons une aide soumise au coefficient social avec un plafond de 500 € pour la prise en charge des frais de transport inhérents aux départs en vacances.

Sur cette délibération 2019.067 présentée par FO, FO et la CFE avaient voté POUR, la CFDT n'avait pas pris part au vote, la CGT avait voté **CONTRE**.

Il semblerait finalement que notre initiative soit prise au sérieux par la CGT... Même si celle-ci s'en approprie la maternité... Cette manière de faire est symptomatique de la CCAS depuis des années...

Il aura néanmoins fallu un an pour que notre demande d'aide arrive enfin à l'étude !

Plus que jamais, vu le contexte, nous estimons que cette aide permettra à beaucoup de bénéficiaires d'envisager plus sereinement leurs vacances.

Pour FO Énergie et Mines, il est indispensable et urgent de venir en soutien des bénéficiaires des Activités Sociales.



vol au-dessus d'un nid de coucou